

HONORAIRES DE NEGOCIATION

PRIX DE VENTE

INFERIEUR A 20 000 EUROS		FORFAIT 2000 EUROS
JUSQU A	50 000 EUROS	10 %
JUSQU A	100 000 EUROS	8 %
JUSQU A	200 000 EUROS	6 %
JUSQU A	500 000 EUROS	5 %
JUSQU A	1 000 000 EUROS	4 %
AU DELA		3 %

LES HONORAIRES SONT A LA CHARGE DU VENDEUR (CEUX-CI PEUVENT ETRE REVISES EN FONCTION DE LA NATURE DU MANDAT)

UNE REMISE DE 1% APPLIQUEE EN CAS D'EXCLUSIVITE

LE TAUX DE TVA APPLICABLE EST DE 20 %

LOCATION

FRAIS DE BAIL 10 EUROS LE M²

FRAIS ETAT DES LIEUX 3 EUROS LE M²

CARTE N° 052438